



**Dimanche 12 mai 2024**

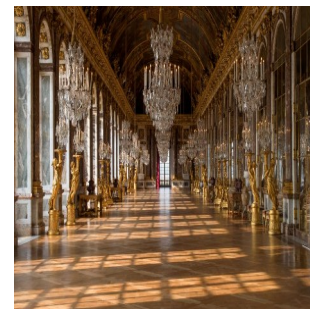
**L'ASCE 02 vous propose  
*de visiter les grands appartements  
du château de Versailles – les  
jardins***

*organisée par les voyages Delannoy  
(repas compris)*

**Après un déjeuner au restaurant dans la ville de Versailles, vous bénéficierez d'une visite guidée des grands appartements du château de Versailles (1 h 30). Pénétrez au coeur de la résidence du roi soleil ! Avec l'éblouissante Galerie des glaces et l'appartement de la Reine Marie Antoinette.**

**Puis une visite libre des jardins à la Française avec les grandes eaux musicales, agencés autour de majestueuses allées, les bosquets, ces charmants salons de verdure, vous réservent bien des surprises : statues, bassins et jeux d'eau rivalisent de grace de beauté et d'invention, que vous dévorez au son de la musique des grands compositeurs baroques et classiques. Vous pourrez également visiter le magnifique jardin anglais du domaine de Marie Antoinette en fin de journée, avant le départ.**

**ASCE02 - DDT , 50 boulevard de Lyon 02000 LAON- Renseignements VP Culture-loisirs  
[isabelle.allart@aisne.gouv.fr](mailto:isabelle.allart@aisne.gouv.fr)**



## BULLETIN D'INSCRIPTION

Château de Versailles

Le dimanche 12 mai 2024

sortie organisée par les voyages Delannoy de Fismes

### TARIFS(\*)

**Pour les adhérents : 119 €**

**Pour les adhérents occasionnels : 135 €**

**( Ce tarif comprend le transport en bus + la visite guidée du château + le repas avec boissons + la visite libre des jardins y compris ceux de la Reine)**

M. ou Mme.....  
 Service.....  
 Adresse personnelle.....  
 Tel :.....Tel portable (**obligatoire**)..... Adresse mail :.....  
 Réserve .....place(s) Nom des personnes inscrites :(**obligatoire**) .....

- .....  
 Départ Château Thierry Place du jeu de Paume  
 Départ Fismes site Delannoy  
 Départ **Soissons** (Place de la République) (merci de cocher le lieu de ramassage souhaité)  
 Départ Reims (Parking René Tys)

**Arrivée à Versailles 12H 00 /18 h 00**

Les horaires de départ et retour vous seront communiqués ultérieurement

|   |         |       |
|---|---------|-------|
| Montant à régler :  |         |       |
| adhérents : .....   | x 119 € | ..... |
| adhérents occasionnels .....  | x 135 € | ..... |
| Total.....  |         | ..... |
| Modalités de paiement (à préciser) : chèque <input type="checkbox"/> espèces <input type="checkbox"/> |         |       |
| chèques-vacances <input type="checkbox"/> .....   |         |       |

**Bulletin d'inscription à retourner avant le 1er mars 2024 au bureau de l'ASCE02 à l'attention de Mme Allart accompagné de votre règlement à l'ordre de l'ASCE 02. Attention : PLACES LIMITEES.**

**Carte d'identité en cours de validité obligatoire. Les désistements ne seront pas remboursés. Le tarif adhérent occasionnel comprend l'adhésion pour la journée.**

**Droit à l'image :** nous (personnes inscrites) autorisons l'ASCE 02 à prendre et diffuser des photographies nous concernant. Ces photographies seront exclusivement utilisées par l'association dans le cadre de ses publications diffusées sur toute forme de support de communication (merci de cocher la case ci-contre pour valider votre autorisation)